



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'études et de prospective

Appel à projets de recherche 2023
Les nouveaux actifs agricoles :
portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions

Le Recensement agricole de 2020 a mis en évidence la poursuite du vieillissement de la population agricole, puisque l'âge moyen des agriculteurs est passé de 50,2 ans en 2010 à 51,4 ans en 2020. Par ailleurs, un cinquième des exploitations sont dirigées par un chef de plus de 60 ans, soit 8 % de plus qu'en 2010. Pour ces raisons, d'ici à 2030, 166 000 exploitants ou co-exploitants partiront à la retraite.

Il est probable que ces départs ne pourront pas être entièrement compensés par l'accroissement de la productivité du travail, ni par le développement du salariat amorcé à la fin des années 1980. De plus, alors que le secteur a longtemps assuré lui-même son renouvellement, avec la transmission intrafamiliale des exploitations, un nombre croissant d'enfants d'agriculteurs choisissent aujourd'hui d'autres orientations professionnelles (Mahé *et al.*, 2019). Dans ces conditions, l'arrivée dans l'agriculture de personnes extérieures à ce secteur sera rapidement nécessaire.

Depuis plusieurs décennies déjà, un nombre croissant d'agriculteurs s'installent sans que leurs parents n'aient été agriculteurs (Gambino *et al.*, 2012). Ils sont souvent désignés sous l'acronyme « NIMA », pour « Non issus du milieu agricole », sans que cette notion ne corresponde à une définition officielle. Selon le sens donné à ce terme, il s'agit de personnes totalement ou en partie seulement incluses dans la catégorie des agriculteurs installés hors cadre familial (HCF). Les installations hors cadre familial représentent 34,3 % des installations intervenues depuis 2010 (46 000 sur 133 000), contre seulement 22,7 % de celles antérieures à 2010. Plus globalement, un quart des exploitants en activité en 2020 se sont installés hors cadre familial (HCF) et plus de la moitié des personnes qui s'informent auprès des « points accueil installation » se déclarent NIMA (Gibrat et Le Coeur, 2023).

En l'absence de caractérisation précise, ces nouveaux entrants dans la production agricole sont mal suivis par la statistique publique et les connaissances à leur sujet demeurent parcellaires. Il semble toutefois qu'ils s'installent fréquemment après une ou plusieurs expériences professionnelles dans d'autres secteurs d'activité, qu'ils privilégient le maraîchage et l'horticulture, la production biologique, qu'ils s'installent plutôt sur des exploitations de petite dimension. Ils intègrent aussi souvent dans leur projet un ou plusieurs ateliers de transformation et de commercialisation de leurs productions (Gibrat et Le Coeur, 2023).

L'afflux de ces nouveaux entrants ne constitue pas pour autant un phénomène sociologiquement et culturellement inédit, l'agriculture ayant toujours attiré des personnes

extérieures aux profils plus ou moins novateurs. Léger et Hervieu (1979) montrent ainsi que les sociétés qui s'urbanisent connaissent, en même temps, des vagues d'installations de néo-ruraux. Alors que dans les années 1970, ces néo-paysans semblaient s'installer par militantisme politique (plateau du Larzac, mouvements de retour à la terre en Ardèche, etc.), les nouveaux actifs d'aujourd'hui semblent s'inscrire avant tout dans une logique de développement durable.

De leur côté les politiques publiques, mais aussi le conseil agricole, les industries de l'aval, etc., semblent avoir des difficultés à prendre en considération ces nouvelles origines et trajectoires des actifs agricoles. Ainsi, si les dispositifs d'aide à l'installation prévoient une majoration pour les installations hors cadre familial, les difficultés spécifiques des nouveaux entrepreneurs extérieurs au secteur pour accéder au foncier, au crédit, et leurs besoins particuliers en matière de formation, sont peu pris en compte.

La caractérisation de ces nouveaux actifs agricoles, la compréhension de leur insertion dans ce secteur d'activité, la façon dont les politiques publiques les accompagnent, constitue donc un enjeu important qu'il importe d'éclairer par des analyses précises et étayées. C'est dans cette perspective que se situe le présent appel à projets de recherche. Celui-ci comporte deux axes complémentaires :

- Axe 1 : portrait social et démographique des nouveaux actifs agricoles ;
- Axe 2 : nouveaux actifs et enjeux agricoles associés.

Les projets proposés pourront répondre à tout ou partie d'un de ces axes, ou bien aux deux simultanément. Ils pourront s'appuyer sur un ou des exemples choisis.

L'appel à projets est ouvert à une diversité de champs disciplinaires : sociologie, géographie, économie, droit, science politique, psychologie, etc. Les méthodes privilégiées pourront être qualitatives ou quantitatives. La pluridisciplinarité de même que le croisement des approches théorique et empirique sont encouragés. Pour satisfaire à ces différents critères, les équipes intéressées pourront se rapprocher et associer leurs compétences.

Le présent appel à projets de recherche se focalise sur les nouveaux entrants dans le secteur agricole qui s'installent en temps qu'exploitant ou co-exploitants. Les salariés agricoles, dont le nombre s'accroît et sur lesquels de précédents travaux ont apporté un éclairage précieux (Forget *et al.*, 2019), n'entrent pas dans le champ de cet appel à projets. Cependant, la question du rapport des nouveaux actifs agricoles au salariat pourra être abordée dans le cadre de l'axe 2.

Axe 1 : Portrait social et démographique des nouveaux actifs agricoles

1.1. Définir et qualifier ces actifs entrant dans le secteur agricole à partir des données statistiques

L'afflux de cette nouvelle population d'actifs agricoles suscite de nombreuses interrogations, à commencer sur la manière de les définir. Certains chercheurs (Dolci *et al.*, 2019) se fondent sur les motivations qui les ont conduits à la terre. Ils recourent ainsi au terme de « néo-agriculteurs » pour qualifier « *des individus nouvellement entrés dans l'activité agricole, que celle-ci soit envisagée comme vivrière ou commerciale* », tandis que d'autres privilégient le terme « néo-paysan » (d'Allens G., Leclair L., 2016). Quant à la catégorie des « non issus du milieu agricole » (NIMA), considérés par l'Association des régions de France

comme des acteurs émergents (ARF, 2022), elle est remise en cause par le CGAAER (Gibrat et Le Coeur, 2023), qui estime que cette notion est « *inappropriée en termes d'état d'esprit et ne semble guère refléter la volonté d'accueillir de nouveaux venus au sein de la population agricole* ». La notion de « nouveaux actifs agricoles » lui est donc préférée, même si le caractère novateur de cette population est sujet à discussions, la diversification des profils des agriculteurs s'étant amorcée en France dans les années 1980 (Gambino *et al.*, 2012).

Au-delà des débats concernant la catégorisation de ces acteurs, il convient de s'interroger, pour mieux appréhender cet objet aux contours polymorphes, sur les sources de données disponibles et sur ce qu'elles révèlent. Les nouveaux actifs agricoles échappent bien souvent aux enquêtes statistiques, et en particulier les recensements (EIP-AGRI, Focus Group, 2016). La statistique publique agricole offre la possibilité de connaître ces acteurs, mais selon une technique de faisceau d'indices qui nécessite beaucoup de prudence en raison de possibles biais d'interprétation. Ainsi, le recensement agricole (RA) permet de connaître la date de première installation du chef d'exploitation et de savoir si celle-ci s'est réalisée dans ou en dehors du cadre familial. Cette distinction repose toutefois sur une définition administrative, liée aux soutiens publics à l'installation. L'installation sur une exploitation agricole est ainsi considérée comme hors cadre familial (HCF) lorsqu'il y a plus de trois degrés de lien de parenté entre le repreneur et l'ancien exploitant¹. Les installations HCF sont donc marquées par une forte hétérogénéité sociale (Rengard, 2016). Elles peuvent être réalisées par un acteur issu du monde agricole mais qui ne reprend pas l'exploitation familiale (Coly, 2020), ou bien par un acteur n'ayant aucun lien avec le monde agricole. Le RA ne prend donc pas en compte les parcours ni l'origine socio-démographique des porteurs de projet.

Les données individuelles de la Mutualité sociale agricole (MSA) permettent de reconstituer les parcours individuels des exploitants (et des salariés) agricoles, au sein du secteur agricole couvert (Mahé M. *et al.*, 2019 ; Depeyrot J.-N. *et al.*, 2023). Toutefois, elles ne renseignent directement ni sur leurs parcours professionnels hors du secteur agricole, ni à nouveau sur leur origine socio-démographique.

Néanmoins, faute d'informations directes, une utilisation croisée et plus approfondie des données pourrait contribuer à mieux cerner et identifier les trajectoires et origines des nouveaux types d'exploitants agricoles. Par ailleurs, les sources d'information ne se limitent pas aux seules données publiques. Des données privées issues par exemple du monde associatif ou des chambres d'agriculture (points d'accueil installation, etc.) pourraient être utilement mobilisées pour tenter de mieux cerner ce public et ses dynamiques.

Au regard de ce constat d'ensemble, une approche quantitative de cette nouvelle population d'actifs soulève plusieurs interrogations : quelle définition donner de ces acteurs ? Comment mettre en cohérence cette définition avec les informations disponibles dans les bases de données publiques ou privées ? Comment identifier ces acteurs, directement ou par un faisceau d'informations, afin de les dénombrer, dans toute leur diversité, et de mieux cerner cette nouvelle tendance ? Quelle serait l'échelle d'analyse la plus pertinente pour appréhender cette population sous un angle quantitatif ? Quelles sont les principales caractéristiques et évolutions de cette catégorie de nouveaux actifs agricoles ? Dans quelle mesure seront-ils capables de pallier le besoin de renouvellement des actifs agricoles ? Leurs contributions resteront-elles marginales, confinées à des secteurs et territoires donnés, ou bien au contraire déterminantes pour relever les défis démographiques ?

¹ La reprise de l'exploitation des grands-parents concerne un lien de parenté du 2^e degré, et constitue une installation *dans* le cadre familial. De la même façon la reprise de l'exploitation d'un frère ou d'une sœur représente aussi une installation *dans* le cadre familial. En revanche la reprise de l'exploitation d'un cousin germain, les liens de parenté étant du 4^e degré, constitue une installation *hors* du cadre familial. La même lecture est faite au regard du conjoint. Un jeune souhaitant reprendre l'exploitation des grands-parents de son conjoint sera considéré en cadre familial (2^e degré). Ce critère ne porte que sur la première installation.

1.2. Portraits de ces « nouveaux entrants » dans l'agriculture

En 2017, 60 % des porteurs de projets s'étant adressés aux points accueil installation n'étaient pas issus du milieu agricole, selon les éléments publiés sur le site de Chambres d'agriculture France². Cela constitue une évolution sans précédent par rapport aux caractéristiques actuelles des agriculteurs.

Alors que le recensement agricole n'interroge pas les exploitants sur leur ascendance, des éléments généraux peuvent être tirés de l'enquête formation et qualification professionnelle (FQP) de l'INSEE. D'après les éléments publiés récemment, la proportion des exploitants masculins dont le père n'était pas agriculteur reste faible mais elle a nettement progressé, passant de 10 % en 1977 à 11 % en 2003 et 19% en 2014-2015. Plus de la moitié d'entre eux sont issus d'un milieu employé ou ouvrier, qualifié ou non (53 %), le reste se partageant entre fils d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (26 %) et de professions intermédiaires (21 %). Les agricultrices sont beaucoup plus souvent d'ascendance non agricole et la proportion des femmes dont le père ou la mère sont agriculteurs n'a cessé de reculer depuis 40 ans. Une sur deux en 2014-2015 n'est pas fille d'agriculteur : elles sont beaucoup plus fréquemment que les hommes filles de cadres (12 %), et moins souvent d'un milieu employé ou ouvrier, qualifié ou non (39 %).

Établir un profil « type » des nouveaux entrants reste un défi à partir du moment où il est difficile de les repérer au sein de l'ensemble des exploitants. On dispose néanmoins de portraits (donnant à voir des situations et des parcours singuliers) ou de résultats d'enquêtes focalisées sur des terrains bien délimités.

À partir de ces éléments fragmentaires, on peut formuler des hypothèses qu'il serait intéressant de confirmer ou infirmer, en exploitant les sources statistiques disponibles (MSA, RA, FQP, Points accueil installation, etc.) et en recourant à des enquêtes qualitatives :

- les nouveaux entrants sont plus souvent enclins à adopter des pratiques durables en matière de production, à s'inscrire dans des circuits courts, à construire des projets entrepreneuriaux complexes (c'est-à-dire intégrant des volets non agricoles), etc. ;
- ils s'installent à un âge plus avancé que les enfants d'agriculteurs ;
- il y a parmi eux une plus grande proportion de femmes ;
- ils ont plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- ils recourent plus souvent à la formation continue ;
- ils s'adressent à des réseaux professionnels et de conseil plus diversifiés.

D'autres questions restent peu documentées et elles nécessiteraient d'être approfondies, notamment celles-ci :

- parmi les nouveaux entrants, quelle est la proportion réelle des faiblement diplômés ?
- quelle proportion de parcours d'installation relève de l'insertion sociale et professionnelle ?
- quelle est la part des femmes d'ascendance non agricole s'installant en dehors d'une situation conjugale, sur un projet personnel indépendant ?
- de quelles façons les nouveaux actifs agricoles mobilisent-ils les compétences acquises lors de leurs expériences professionnelles antérieures ?
- dans quelle mesure sont-ils éloignés du monde agricole ou rural ?
- quelle est la part des nouveaux entrants issus des minorités, et en particulier de l'immigration ?

Au-delà de la situation française, il serait intéressant de comparer avec les nouveaux entrants dans les autres pays européens, que ce soit en matière de proportions ou de profils

² <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/maintenir-le-nombre-dactifs-agricoles/>

attirés par l'agriculture. Enfin, dans les pays où la proportion de nouveaux entrants est plus importante qu'en France, comment expliquer cette différence (structures agricoles, politiques publiques, représentations culturelles, façons d'exercer le métier, etc.) ?

Finalement, une fois identifiés ces nouveaux actifs agricoles (1.1.), il s'agit de repérer et mesurer ce qui les distingue ou au contraire les rapproche des exploitants issus du milieu agricole.

Axe 2 : Nouveaux entrants et enjeux agricoles associés

2.1. Les trajectoires des nouveaux entrants agricoles, typologie, comparaisons

Les migrations vers le rural, après Mai 1968 comme aujourd'hui, sont souvent attribuées à un rejet de la ville, à une quête de sens, d'authenticité, d'engagement dans le « réel » et de reconnaissance sociale. Mais le cliché inverse circule aussi largement : difficultés du « retour à la terre » pour des urbains « déracinés », parcours d'obstacles de l'installation comme agriculteur, coûts d'adaptation à ce nouveau métier, problèmes d'intégration sociale en milieu rural, etc.

Ces deux images complémentaires, très diffusées, ne sont pas sans fondement. Les nouveaux entrants doivent composer avec différentes valeurs, ressources, contraintes. La confrontation entre les aspirations au changement et les réalités du métier, du milieu agricole, de l'accès au foncier (propriété ou fermage) et au capital (obtention de prêts bancaires), peut constituer un motif de désenchantement, sinon de retour en arrière et d'abandon du projet.

Les projets de recherche pourront s'intéresser aux trajectoires des nouveaux entrants agricoles, en mettant l'accent sur divers aspects :

- biographique, en situant les reconversions dans une histoire personnelle, scolaire, professionnelle, dans des dynamiques de niveaux de vie, etc., avant, pendant et après la reconversion vers l'agriculture ;
- agronomique, en retraçant les choix techniques et productifs, l'apprentissage des pratiques clés, et les ajustements et conditions favorables à la stabilisation de l'exploitation ;
- territoriale, en décrivant la construction d'écosystèmes institutionnels et de dispositifs favorables à l'insertion de ces nouveaux actifs (espaces-tests, appels à projets des collectivités territoriales, réseaux d'information sur les terres disponibles, soutiens associatifs, etc.).

Le format du « portrait », utilisé en sciences sociales, permet souvent de saisir, à partir de cas individuels, la diversité des motivations et des freins propres à un groupe d'acteurs. L'analyse d'histoires de vie permet aussi de restituer, sans sentimentalisme, l'incertitude et les émotions associées à la découverte d'un monde professionnel mal connu : métier au contact de la nature, travail « authentique », autonomie d'action et de décision, etc. Des recherches utilisant des méthodes qualitatives pourraient donc être intéressantes, même si d'autres approches sont envisageables.

Les travaux proposés pourront aborder des aspects méconnus ou émergents, voire négligés par la recherche. Ils devront néanmoins autoriser une généralisation au-delà des cas particuliers étudiés. La comparaison de différentes trajectoires, carrières, mobilités, liées à l'installation dans le monde agricole, est également souhaitable. À ce titre, pourraient être utilisées des données de panel généralistes, telles celles de l'Échantillon démographique permanent (EDP) (Robert-Bobée, 2021). Pour un échantillon d'individus, il combine sur

plusieurs années des données de différentes sources, notamment sur les non-salariés (dont des exploitants agricoles) ou celles d'autres panels (non-salariés et salariés).

2.2. Quelle insertion dans les filières et les territoires ?

Des exemples donnés par la presse professionnelle ou généraliste (*Le Monde*, 2022) évoquent souvent les nouveaux exploitants agricoles, en insistant sur leur implication dans la production caprine, fréquemment associée à la transformation fermière et la vente directe. Les premières analyses du RA 2020 semblent confirmer ces éléments, puisque depuis 2010, la majorité des installations en production caprine se sont faites en dehors du cadre familial (54 % ; Depeyrot et al., 2023). Les trois quarts de ces éleveurs caprins HCF ont fait le choix de la transformation à la ferme, contre tout de même 55 % pour les installations dans le cadre familial. Ces dynamiques se sont traduites par une augmentation de 15 % du nombre de producteurs caprins fermiers entre 2010 et 2020, soit 500 producteurs supplémentaires). De la même façon, plus d'un quart (26,8 %) des récents installés HCF sont certifiés en agriculture biologique (AB), contre 12,7 % des installés dans le cadre familial. Cette forte tendance se confirme dans toutes les orientations technico-économiques, avec en particulier plus de la moitié des installés récents HCF qui ont choisi l'AB en maraichage et horticulture (contre 24,1 % et 17,8 % des récemment installés dans le cadre familial), environ un tiers en arboriculture, polyculture-élevage et viticulture (contre respectivement 25,5 %, 15,4 % et 16,0 %), et un quart en ovins-caprins (contre 12,8 %).

Ces constats soulèvent des questions quant aux nouveaux actifs : dans quelles filières économiques s'insèrent-ils le plus et pour quelles raisons ? La transformation fermière et la vente directe sont-elles des composantes essentielles de projets d'entreprise au fond plus alimentaires qu'agricoles ? Cette dynamique, si elle est confirmée, se fait-elle au détriment ou en complément des flux et des filières plus longues ? Ces dynamiques sont-elles en phase avec la demande des consommateurs ? De manière générale comment s'inscrivent ces projets dans le tissu économique agricole et agroalimentaire local ? Assiste-t-on à des dynamiques territoriales particulières autour de ces nouveaux actifs ?

Au-delà de leurs activités et de leurs débouchés agricoles, les projets portés par nouveaux actifs s'inscrivent-ils dans une économie plus (ou moins) diversifiée que les autres ? Incluent-ils plus souvent une diversification autour d'activités non agricoles (accueil à la ferme, etc.) ? Les ménages engagés dans ces projets bénéficient-ils plus souvent de revenus extérieurs à l'exploitation ?

2.3. Insertion sociale et professionnelle des nouveaux entrants

Le choix de s'installer en agriculture peut s'accompagner, pour les nouveaux entrants, de difficultés d'insertion dans les sociabilités locales et professionnelles. Ce sujet de préoccupation n'est pas nouveau, comme l'indiquent des travaux d'historiens ou certaines œuvres littéraires. Le monde agricole reste connu pour sa relative « clôture sociale ». Des tensions avec le voisinage sont parfois relevés dans la presse.

Au-delà des difficultés économiques des ménages de nouveaux installés agricoles, des enquêtes de terrain ont montré que les logiques familiales, la méconnaissance des rouages administratifs et la défiance envers la protection sociale pouvaient assigner les femmes/conjointes à un rôle ancillaire et « invisible » (travail non déclaré, concentration des tâches domestiques, etc.) (Samak, 2017). Suivant leurs profils, les nouveaux installés ont plus

ou moins accès à différentes ressources : foncier, logement, connaissances agronomiques, habitudes de vie rurales, etc. Ces disparités ont des conséquences sur l'emménagement, les pratiques agricoles et l'insertion dans la vie locale, le passage par le salariat ou le WWOOFing constituant une étape fréquente dans ces trajectoires (Dolci, 2021).

Les recherches proposées pourront par exemple aborder les questions suivantes : est-ce que les nouveaux entrants restent dans les marges, ou au contraire, adoptent-ils les codes, valeurs, pratiques de leur environnement professionnel ? Comment l'intégration dans l'action collective est-elle encouragée, ou au contraire freinée, par le fonctionnement des organisations (syndicalisme, groupes de pairs, coopération, etc.) ? Quels rôles les dispositifs d'accompagnement et de conseil jouent-ils dans la pérennisation des projets, et dans la prévention des risques psycho-sociaux ?

2.4. Revenus, performances environnementales, durabilité et viabilité des exploitations associées à ces nouvelles trajectoires

Ces nouvelles trajectoires d'installation suscitent des interrogations quant aux performances des exploitations qui en résultent. Sur le plan économique, dans la mesure où ces nouveaux actifs s'installent fréquemment sur de petites exploitations, en raison de difficultés d'accès au foncier et au capital, il peut être opportun d'analyser leur capacité à dégager un revenu satisfaisant, de s'interroger sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour le maximiser et compenser les difficultés qu'ils ont à accéder aux facteurs de production. Il serait également intéressant de comparer leur revenu à celui du reste de la population agricole.

Les projets agricoles portés par ces acteurs partagent certaines caractéristiques. Ils mettent l'accent sur la création de valeur ajoutée (Chrétien, 2015), privilégient des productions peu capitalistiques à cycles de production courts (maraîchage), souvent conduites en agriculture biologique (voir 2.2) et commercialisées en circuits courts ou de proximité (Coly, 2020). Mais ces caractéristiques sont-elles généralisables à l'ensemble de ces nouveaux acteurs ? L'hétérogénéité des profils ne se traduit-elle pas par une grande diversité de projets ?

Par ailleurs, comme l'entrée des nouveaux actifs dans le secteur agricole est souvent motivée par le souhait de s'inscrire dans une démarche de développement durable, il serait utile d'objectiver les résultats de ce souhait en analysant les performances environnementales des exploitations qu'ils dirigent. Quels modèles agricoles sont portés par ces nouveaux acteurs ? Ces modèles sont-ils différents de ceux des exploitants plus anciennement installés ? Dans quelle mesure adoptent-ils davantage que les autres des pratiques favorables à l'environnement ou relevant de l'agro-écologie ? Peut-on caractériser et distinguer la durabilité environnementale, économique et sociale de leurs exploitations ?

Les projets portés par ces acteurs amènent à s'interroger sur les impacts qu'ils peuvent avoir sur l'écosystème agricole. Quels sont notamment les réseaux dans lesquels ils s'insèrent pour créer leur entreprise ? Cette insertion a-t-elle des conséquences sur l'accès aux aides à l'installation mais aussi au fonctionnement ?

Enfin, il serait pertinent de s'intéresser à la pérennité de ces nouvelles structures et à la capacité des nouveaux actifs agricoles à viabiliser leurs exploitations et à les maintenir dans le temps. Sont-elles plus ou moins performantes économiquement à court, moyen et long termes ? Compte tenu des parcours des exploitants, leurs entreprises sont-elles structurées différemment en matière de niveaux de capitalisation, d'endettement et d'origine des capitaux ? En quoi des trajectoires et des choix différents contribuent-ils à accroître ou à réduire leur résilience économique ? Les stratégies économiques sont-elles d'ailleurs les

mêmes, entre une volonté de patrimonialisation intergénérationnelle et des projets construits pour une période de vie plus réduite ?

Enfin la dimension sociale est-elle déterminante dans ces projets ? Ces nouveaux actifs ont-ils un rapport différent à leur charge de travail et au travail d'astreinte ? Au salariat ? Aux formes d'échange et d'entraide ? Et au-delà du travail, au tissu social rural ?

2.5. Nouveaux entrants, futurs sortants

Lorsque l'on parle de « nouveaux entrants », il est intéressant de documenter les trajectoires professionnelles ayant conduit certains à faire le choix de s'installer en agriculture, comme plus tard parfois à en sortir.

Il est nécessaire de considérer la dynamique professionnelle des exploitants agricoles sur le long terme : dans quelle mesure ces nouveaux entrants vont-ils se maintenir en agriculture jusqu'à la retraite ? Quels sont les facteurs qui peuvent les conduire à bifurquer de nouveau ? Vers où partent-ils alors, après cette expérience particulière leur permettant de développer quelles compétences ?

Pour ceux qui s'arrêtent, comment s'opère la transmission ? Les « nouveaux entrants » qui n'ont pas « hérité » de leur exploitation s'inscrivent-ils dans des logiques de transmission similaires aux « héritiers », avec un souhait de transmettre au sein de leur famille, et donc une sensibilisation précoce de leurs propres enfants ? Sont-ils au contraire plutôt enclins à rechercher des repreneurs au-delà du cercle familial ? Répondre à ces questions est important pour anticiper certains effets d'une accélération des flux d'entrées et de sorties du métier d'agriculteur.

Enfin, d'autres font évoluer leur projet initial en fonction des contraintes familiales et professionnelles, mais également des opportunités rencontrées. Trajectoires d'exploitations et trajectoires professionnelles individuelles doivent donc être étudiées conjointement pour identifier les modalités d'accompagnement au long cours des projets entrepreneuriaux en agriculture.

Bibliographie indicative

Allens d' G., Leclair L., 2016, *Les néo-paysans*, Paris, Éditions du Seuil.

Association des régions de France, 2022, *Les politiques régionales en faveur de l'installation et la transmission en agriculture*.

Balman A., Wauters E., Appel F., Bijttebier J., Coopmans I., Pitson C., 2022, « Demographic Dimensions of Resilient Farming Systems in the EU », dans Garrido A., Spiegel A., Soriano B., Mathijs E., Urquhart J., Meuwissen M.P.M., Feindt P.H. (dirs.), *Resilient and Sustainable Farming Systems in Europe: Exploring Diversity and Pathways*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 38-62.

- Berthomière W., Fromentin J., Hochedez C., Imbert C., Lessault D., Pistre P., Przybyl S., 2021, « Présences étrangères dans les campagnes du Sud-Ouest de la France. Contribution d'initiatives récentes à la diversification sociale et économique des espaces ruraux », *Cybergeog: European Journal of Geography*.
- Bessin M., Bidart C., Grossetti M., 2010, « Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement », *Lectures, Les livres*.
- Bourdieu P., 1978, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, n°1, pp. 2-22.
- Boussouf S., 2022, *L'associatif en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation L'ASBL « CRABE » intermédiaire de niche d'innovation pour un maraîchage « bio » de cultures diversifiées sur petite surface, aux fondements agro-écologiques*, thèse PhD, UCL - Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.
- Bradfield T., Butler R., Dillon E.J., Hennessy T., Loughrey J., 2023, « Attachment to land and its downfalls: Can policy encourage land mobility? », *Journal of Rural Studies*, vol. 97, pp. 192-201.
- Breitenbach R., Foguesatto C.R., 2023, « Should I stay or should I go? Gender differences and factors influencing family farm business succession in Rio Grande do Sul, Brazil », *Land Use Policy*, vol. 128, p. 106597.
- Cardona A., Richard-Frève C., 2022, « Le parcours d'installation en agriculture en région sud : une course à obstacles ? », présentation aux *Rencontres « Agriculteurs, le défis du renouvellement des générations »*, 8 décembre : <https://www.youtube.com/watch?v=n6XzNt8zmEU>
- Chrétien F., 2015, *Agriculteurs et apprenants au travail : la transmission professionnelle dans les exploitations agrobiologiques. Une approche par les configurations sociales et les situations d'interaction*, thèse de doctorat, université de Bourgogne.
- Collet M., Pénicaud É., 2019, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », Insee, *France, portrait social*.
- Coly B., 2020, *Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !*, Conseil économique, social et environnemental.
- Conway S.F., Farrell M., McDonagh J., Kinsella A., 2020, « Mobilising Land Mobility in the European Union: An Under-Researched Phenomenon », *International Journal of Agricultural Management*, vol.9, pp. 7-11.
- Coopmans I., Dessein J., Accatino F., Antonioli F., Bertolozzi-Caredio D., Gavrilescu C., Gradziuk P., Manevska-Tasevska G., Meuwissen M., Peneva M., Pettitt A.,

- Urquhart J., Wauters E., 2021, « Understanding farm generational renewal and its influencing factors in Europe », *Journal of Rural Studies*, vol. 86, pp. 398-409.
- Creaney R., Hasler H., Sutherland L., 2023, « What's in a Name? Defining New Entrants to Farming », *EuroChoices*, vol. 22, n°1, op. 58-65.
- Denave S. 2015 *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*, PUF.
- Depeyrot J.-N., Parmentier M., Perrot C., 2023, « Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? », *INRAE Productions Animales*, vol. 36, n°1, 18 p.
- Dolci P., 2021, *Une géographie du retour à la terre en Italie : migrer, cultiver, habiter*, thèse de doctorat, université de Montpellier 3.
- Dolci P., Cortes G., Perrin C., 2019, « Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal », *Annales de géographie*, Cairn/Publilog.
- Dumont A.M., Baret P.V., 2017, « Why working conditions are a key issue of sustainability in agriculture? A comparison between agroecological, organic and conventional vegetable systems », *Journal of Rural Studies*, vol. 56, pp. 53-64.
- EIP-AGRI, Focus Group, 2016, *New entrants into farming: lessons to foster innovation and entrepreneurship*, Final report, European Commission.
- Eistrup M., Sanches A.R., Muñoz-Rojas J., Pinto Correia T., 2019, « A "Young Farmer Problem"? Opportunities and Constraints for Generational Renewal in Farm Management: An Example from Southern Europe », *Land*, vol. 8, n°4.
- Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.
- Gambino M., Laisney C., Vert J. (coord.), 2012, *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, La Documentation française, Paris.
- Gibrat C., Le Coeur X., 2023, *Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole. Contributions aux travaux préparatoires au Pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles*, rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

- Gretter A., Torre C.D., Maino F., Omizzolo A., 2019, « New Farming as an Example of Social Innovation Responding to Challenges of Inner Mountain Areas of Italian Alps », *Revue de géographie alpine*, n°107-2.
- Grubbström A., Joosse S., 2021, « New Entrants in Agriculture. The Case of Young Immigrant Farmers in Sweden », *European Countryside*, vol. 13, n°1, pp. 22-37.
- Hervieu-Léger D., Hervieu B., 2023, *Le retour à la nature en vue des temps difficiles : l'utopie néo-rurale en France*, Éditions de l'Aube.
- Jack C., Miller A.C., Ashfield A., Anderson D., 2019, « New entrants and succession into farming: A Northern Ireland perspective », *International Journal of Agricultural Management*, vol. 8, n°2, pp. 56-64.
- Javelle A., Tallon H., 2016, « Les maraîchers cévenols du réseau Nature et Progrès, des agriculteurs invisibles ? », *Pour*, n°3, pp. 9-14.
- Kelley M.A. 2022 *Foodtopia: communities in pursuit of peace, love & homegrown food*, Boston, Godine, 307 p.
- Korthals Altes W.K., 2023, « Access to Land: Markets, Policies and Initiatives », *Sustainability*, vol. 15, n°6, p. 5097.
- Labarthe P., Sutherland L.-A., Laurent C., Nguyen G., Tisenkopfs T., Triboulet P., Bechtet N., Bulten E., Elzen B., Madureira L., Noble C., Prazan J., Townsend L., Zarokosta E., Prager K., Redman M., 2022, « Who are Advisory Services Leaving Out? A Critical Reflection on 'Hard to Reach' Farmers », *EuroChoices*, vol. 21, n°1, pp. 50-55.
- Labro C., 2022, « J'ai eu un véritable coup de cœur pour la chèvre : irrationnelle, filoute, menteuse, amoureuse... », *Le Monde*, 8 octobre.
- Leger D., Hervieu B., 1979, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Éditions du Seuil.
- Leitheiser S., Horlings I., Franklin A., Trell E.-M., 2022, « Regeneration at a distance from the state: From radical imaginaries to alternative practices in Dutch farming », *Sociologia Ruralis*, vol. 62, n°4, pp. 699-725.
- Madureira L., Labarthe P., Marques C.S., Santos G., 2022, « Exploring microAKIS: farmer-centric evidence on the role of advice in agricultural innovation in Europe », *The Journal of Agricultural Education and Extension*, vol. 28, n°5, pp. 549-575.
- Mahé M., Jacques-Jouvenot D., Gloker O., Quelin C., 2019, « La mobilité professionnelle des agriculteurs », dans *Actif'Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, La Documentation française, Paris.

- Meyer M., 2022, *S'engager, bifurquer, désertier. Pragmatique des critiques et sensibilités écologiques de élèves ingénieurs*, Document de travail n°22, Institut interdisciplinaire de l'innovation.
- Moriceau M., 2023, « Changer de vie : les bifurcations vers l'agriculture au XXI^e siècle au Québec », thèse de doctorat, université de Montréal
- Nicolas F., 2017, « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n°32, pp. 69-90.
- Pindado E., Sánchez M., Verstegen J.A.A.M., Lans T., 2018, « Searching for the entrepreneurs among new entrants in European Agriculture: the role of human and social capital », *Land Use Policy*, vol. 77, pp. 19-30.
- Robert-Bobée I., 2021, « L'échantillon démographique permanent : en 50 ans, l'EDP a bien grandi ! », *Courrier des statistiques*, n°6.
- Romero-Padilla A., Hernández-Juárez M., Santoyo-Cortés V.H., Mendoza-Rosas A.R., 2022, « Factores que intervienen en la elección de sucesor de tierras agrícolas en la agricultura familiar », *Papeles de Población*, vol. 28, n°111, pp. 227-256.
- Rouvière C., 2015, *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Presses universitaires de Rennes.
- Samak M., 2017, « Le prix du "retour" chez les agriculteurs "néo-ruraux". Travail en couple et travail invisible des femmes », *Travail et emploi*, n°150, pp. 53-78.
- Schanz L., Oehen B., Benoit M., Bernes G., Magne M.-A., Martin G., Winckler C., 2023, « High work satisfaction despite high workload among European organic mixed livestock farmers: a mixed-method approach », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 43, n°1, p. 4.
- Shortall S., Marangudakis V., 2022, « Is agriculture an occupation or a sector? Gender inequalities in a European context », *Sociologia Ruralis*, vol. 62, n°4, pp. 746-762.
- Sivini S., Vitale A., 2023, « Multifunctional and Agroecological Agriculture as Pathways of Generational Renewal in Italian Rural Areas », *Sustainability*, vol. 15, n°7, p. 5990.
- Sutherland L.-A., 2023, « Who do we want our 'new generation' of farmers to be? The need for demographic reform in European agriculture », *Agricultural and Food Economics*, vol. 11, n°1, p. 3, s40100-023-00244-z.
- Sutherland L., McKee A., Hopkins J., Hasler H., 2023, « Breaking Patriarchal Succession Cycles: How Land Relations Influence Women's Roles in Farming », *Rural Sociology*, vol. 88, n°2, pp. 512-545.

Tassin J., 2022, *Revenir à la terre : une sociologie des espaces marchands de l'agro-écologie en Chine*, thèse de doctorat, Lyon, École normale supérieure.

Unay-Gailhard Í., Brennan M.A., 2023, « Young Farmers in “The New World of Work”: The Contribution of New Media to the Work Engagement and Professional Identities », *Rural Sociology*, vol. 88, n°2, pp. 426-460.

Väre M., Mattila T.E.A., Rikkonen P., Hirvonen M., Rautiainen R.H., 2021, « Farmers' perceptions of farm management practices and development plans on organic farms in Finland », *Organic Agriculture*, vol. 11, n°3, pp. 457-467.

Viaggi D., 2018, « Entry and Exit of Farmers Across the EU », dans *Rural Policies and Employment*, World Scientific (Europe), pp. 197-206.

Žabko O., Tisenkopfs T., 2022, « New Entrants Need Tailored Farm Advice », *EuroChoices*, vol. 21, n°1, pp. 63-69.